

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°1 (arrêté de promulgation du 11 décembre 1934)

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 décembre 1934

Numéro JO
n° 457 du 31/12/1934

Date du numéro
31 décembre 1934

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1^o octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 6 octobre 1934, portant suppression ou modification d'attribution de indemnité dite de réinstallation, inséré au Journal officiel de la République française du 14 novembre 1934;

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1^o, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 6 octobre 1934 SUSVise, portant suppression de l'indemnité dite de réinstallation et spécifiant les conditions dans lesquelles cette afocation est maintenue, Art, 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

m.de coppet